



Règlement communal - Tuntange
Nouvelle fixation du prix de vente des repas sur roues.

En séance du 23 septembre 2016 le conseil communal de Tuntange a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a fixé le prix de vente des repas sur roues.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 20 octobre 2016 et publiée en due forme.

